

MODE D'EMPLOI COMPTEUR D'EAU AVEC ALARME PC02007



Nous vous remercions pour votre achat du compteur d'eau ProfiChef.

Afin d'assurer la sécurité et le bon fonctionnement de l'appareil, il est impératif de lire attentivement ce manuel d'utilisation avant la première mise en service.

Nos produits font l'objet d'améliorations continues afin de garantir leur fiabilité ainsi que la sécurité de leur utilisation.

Ce manuel doit être conservé dans un lieu sûr et accessible au personnel. En tant que fabricant, nous nous réservons le droit d'apporter des modifications aux caractéristiques et solutions techniques dans le cadre de l'amélioration continue de la qualité de nos produits. Les informations et paramètres présentés dans ce manuel peuvent différer de la réalité sans toutefois affecter de manière significative l'utilisation de l'appareil.

1. OBJET

Le compteur d'eau ProfiChef est conçu pour le suivi des systèmes de filtration d'eau en assurant les fonctions suivantes :

- Surveillance de la durée de vie du filtre, jusqu'à 99 500 litres ou 19 900 gallons.
- Contrôle du temps d'utilisation du filtre, jusqu'à 720 jours.
- Affichage du débit d'eau, de 0,95 à 13,2 l/min ou de 0,25 à 3,5 gpm.
- Signal d'alerte en cas de fin imminente de la durée d'utilisation du filtre.

2. CONSTRUCTION

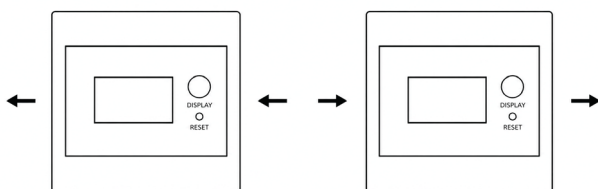
Le compteur de débit d'eau ProfiChef est fabriqué en plastique. Il est équipé d'un affichage lisible ainsi que d'un bouton de fonction. Il est alimenté par 2 piles AAA. La technologie utilisée permet de mémoriser les données lorsque l'appareil est éteint.

3. SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

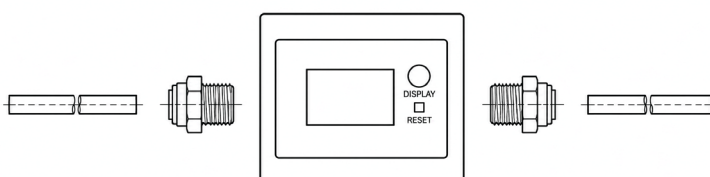
- Max. Débit : 14,5 l/min
- Min. Débit : 1,70 l/min
- Température de l'eau : 0 à 80 °C
- Pression maximale : 5,5 bars
- Poids : 140 g
- Précision : ± 5 %
- Connexion : 3/8 pouces NPT femelle

4. INSTALLATION

La conception du compteur permet une installation réversible de droite à gauche ou inversement.



Utiliser un raccord mâle d'eau de 3/8 pouce.



Alimentation : 2 piles AAA 1,5 V. Pour insérer les piles, faites glisser le couvercle du compartiment à piles, placez les piles conformément aux repères indiqués à l'intérieur, puis refermez le couvercle.

5. UTILISATION

5.1. RÉGLAGE DU DÉBIT DU FILTRE

Appuyer sur le bouton DISPLAY pour sélectionner la valeur de capacité. Séquence OFF - 0 - 100 - 200 - 300 - ... - 1800 - 1900 - OFF - 0 - 100 (modèle en gallons) et OFF - 0 - 500 - 1000 - ... - 99500 - OFF - 0 - 500 (modèle en litres). Ensuite, appuyer sur le bouton RESET pour enregistrer la valeur de capacité du filtre. Passer ensuite au réglage de la valeur du temps écoulé.

5.2. RÉGLAGE DE LA DURÉE DE FONCTIONNEMENT DU FILTRE

Appuyer sur la touche DISPLAY pour sélectionner la durée écoulée. La séquence s'enchaîne comme suit : OFF - 0 - 30 - 60 - 90 - ... - 690 - 720 - OFF - 0 - 30. Puis appuyer sur RESET pour valider la durée. La procédure de réglage est terminée.

* Après sélection de la valeur OFF, le mode capacité ou la durée écoulée seront désactivés.

** La procédure de réglage sera interrompue et le système reviendra à l'état initial si aucune commande n'est saisie pendant 10 secondes.

5.3. EXPLOITATION

Le compteur s'active automatiquement dès que l'eau commence à circuler à travers le capteur. Il se désactive automatiquement 10 secondes après l'arrêt de l'écoulement de l'eau.

5.4. SÉLECTION DU MODE D'AFFICHAGE

Appuyer sur le bouton DISPLAY pour sélectionner l'un des modes d'affichage suivants : (1) Capacité restante du filtre, (2) Temps de filtration restant, (3) Débit.

5.5. ALARME DE SATURATION PROCHAINE DU FILTRE

Lorsque la capacité utile restante du filtre est inférieure à 100 litres ou que le temps de fonctionnement restant est inférieur à 7 jours, l'avertisseur sonore émettra un signal sonore unique et le chiffre commencera à clignoter, indiquant la fin prochaine de la durée de vie de la cartouche filtrante.

5.6. AVIS DE FIN DE VIE DE LA CARTOUCHE FILTRANTE

Lorsque la capacité restante ou le temps atteint zéro, l'avertisseur sonore émettra un double signal sonore et le chiffre commencera à clignoter, indiquant que la cartouche filtrante est épuisée et doit être remplacée. Après le remplacement de la cartouche filtrante, appuyez sur le bouton RESET ; le compteur reviendra aux paramètres initiaux de capacité et de durée de vie de la cartouche filtrante, puis la surveillance reprendra.

5.7. AVERTISSEMENT DE NIVEAU FAIBLE DE BATTERIE

Lorsque le niveau de charge de la batterie est insuffisant, l'avertisseur sonore émet deux signaux sonores et le symbole de la batterie clignote afin d'indiquer la nécessité de son remplacement. Après remplacement de la batterie, l'alarme est automatiquement désactivée. Les données sont conservées en mémoire indépendamment de la présence de la batterie.

GESTION DES DÉCHETS ET ÉLIMINATION

En fin de vie du produit, il ne faut pas jeter l'équipement dans des lieux susceptibles de présenter un risque pour l'environnement. L'entreposage temporaire des déchets dangereux est autorisé en vue de leur élimination ultérieure. Il convient de respecter les réglementations environnementales en vigueur dans le pays d'utilisation de l'appareil.

Il est nécessaire de confier l'appareil à des entreprises spécialisées pour sa collecte, son démontage et son élimination.

L'appareil doit être démonté en séparant les composants selon leur nature chimique, en gardant à l'esprit que certains peuvent être recyclés et réutilisés de manière similaire aux déchets ménagers.

Avant la mise au rebut, il est impératif de rendre l'appareil inutilisable en débranchant le câble d'alimentation.

Le matériau issu de la mise au rebut, s'il n'est pas réutilisé, doit être remis à un centre de collecte ou dans une installation de stockage des déchets conformément à la réglementation en vigueur.

Toute marque DEEE apposée sur le produit indique qu'il ne doit pas être traité comme un déchet ménager classique. Il doit être éliminé de manière appropriée afin de prévenir tout impact négatif sur l'environnement et la santé humaine.

Pour obtenir des informations complémentaires sur le recyclage de ce produit, veuillez contacter le fabricant, le service après-vente ou l'organisme local chargé de la gestion des déchets.

Les opérations de démontage de l'appareil doivent être réalisées par du personnel qualifié.

Si une installation ultérieure de l'appareil est prévue, toutes les opérations doivent être effectuées avec le plus grand soin afin de ne pas endommager ses composants.

Le fabricant décline toute responsabilité en cas de panne ou de désagrément causé par du personnel non autorisé intervenant sur l'appareil.



ÉLIMINATION

L'emballage ainsi que son matériau sont intégralement recyclables et identifiés par le symbole .



Lors de l'élimination, il convient de se conformer à la réglementation locale en vigueur. Les éléments d'emballage (sacs en plastique, morceaux de polystyrène, etc.) doivent être conservés hors de portée des enfants, car ils représentent un danger potentiel.

L'appareil a été fabriqué à partir de matériaux aptes à être recyclés en matières premières secondaires. Cet appareil est marqué comme conforme à la Directive européenne relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE). Une élimination correcte de cet appareil permet de contribuer à prévenir les effets négatifs potentiels sur l'environnement et la santé humaine.



Le symbole apposé sur l'appareil ou figurant dans la documentation associée indique que l'appareil ne doit pas être considéré comme un déchet ménager classique. Il doit être remis à un centre de collecte spécialisé dans la gestion et le recyclage des équipements électriques et électroniques. Lors de l'élimination de l'appareil, il convient de le rendre inutilisable (impossibilité de mise en marche), en sectionnant le câble d'alimentation et en retirant la porte de l'étagère ainsi que tout autre élément susceptible de présenter un danger. Il convient d'éviter toute situation permettant de grimper sur l'appareil ou de rester enfermé à l'intérieur. L'appareil doit être éliminé conformément aux réglementations locales relatives à la gestion des déchets, en le remettant à un point de collecte spécialisé ; Ne pas laisser l'appareil sans surveillance, car il peut constituer un danger pour les enfants.

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

L'appareil a été fabriqué conformément aux exigences de sécurité établies par les directives européennes ainsi qu'aux normes associées. Après obtention de cette conformité, le fabricant déclare que ses produits respectent la législation européenne applicable et portent ainsi le marquage CE, autorisant leur commercialisation dans les pays européens.

La déclaration de conformité est disponible, à la demande de l'utilisateur, sous forme électronique ou imprimée au siège du fabricant ou sur le site internet www.mmgastron.pl